

1838 : Charix :

Demande de Mr Clément Tetafort pour un Moulin à Blé au lieu-dit « Sous la Balme ».

A Messieurs  
Messieurs Le Sous-préfet de  
L'arrondissement de Nantua 2<sup>e</sup>ème de l'ain

Messieurs le sous-préfet

Le Nommé Tetafort Clément marie  
propriétaire et Charpentier résidant dans  
la Commune d'Aprémont à l'honneur  
de Vous Exposer qu'ayant manifesté son  
intention de concéder avec les autorités locales  
de la Commune de Charix au sujet de sa  
Construction d'un moulin à blé à aveau  
au lieu dit sous la balme territoire  
Communal de la dite Commune de même  
que le Cour d'eau qui en découle. Vu que  
cette Commune se trouve presque dépourvue  
d'usine de ce genre pour suffire à la mouture  
des grains pour la consommation considérable  
des habitants. N'ayant pour toute ressource qu'un  
moulin appartenant au Nommé Laurent  
tournier qui est sujet à ferries souvent les  
trois quart de l'année ce qui oblige les habitants  
d'aller moudre leurs blés au lointain dans

Le Sous-prefet est prie sur la demande du  
petitionnaire de soumettre la presente à M<sup>r</sup>.  
le maire et au conseil municipal de la Commune  
de Chariz revetu d'un soit communiqué favorable  
pour en juger sur le comodo ou d'aincomodo

Apresmont le Vingt huit juin mil  
huit cent trente huit à Signé

Delafort